L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 11 JANVIER 1883.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

A. J. DEFOSSEZ..........DIRECTEUR

Trente-neuvième soirée d'abonnement.

JEUDI, 11 JANVIER 1883.

CHARLES VI.

Grand opéra en 5 actes......Musique de Halévy

MM. Tournié, Delrat, Jourdan, Mmes Bernardi, Hasselmans.

Matinée, Samedi, 13 jan. 1883.

Les Mousquetaires au Couvent

Opéra-comique en 3 actes; musique de Varney.

Mmes Alice Reine, Bélia, Sheila, MM. Tony-Reine, Puget, Kastner.

Quarantième soirée d'abonnement.

SAMEDI, 13 JANVIER 1883.

LUCIE DE LAMMERMOOR.

Grand opéra en 4 actes....Musique de Donizetti

Tournié, Delrat, Puget, Kreitz, Caldray, Mme Hasselmans.

DIMANCHE SOIR, 14 janvier 1883

Grande représentation extraordinaire au bénéfice de

L'UNION FRANÇAISE.

GALATHEE,

Opéra en 2 actes......Musique de Massé

Mmes Bernardi et Hasselmans.

Intermède Musical.

Grand duo Reine de Chypre, Tournié et Delrat.
Grand duo Fille du Régiment........Fouquet et Jourdan.

LE JOUR ET LA NUIT.

Opéra-comique en 3 actes....Musique de Lecocq

Mmes Alice Reine, Bernardi, Bélia, Sheila, MM. Tony Reine, Kastner, Berton.

Le bureau de location est ouvert de 10 A. M. à 4 P. M. tous les jours, au magasin de musique de Ph. Werlein, 135 rue du Canal.

Les portes s'ouvrent à 6 1/2 p. m. La représentation commence à 7 1/2 p. m.

10 janv—

Grand Concert en Matinée,

AVEC LE CONCOURS DE LA

Troupe d'Opéra,

—OFFERT PAR—

M. et Mme A. J. Défossez,

Afin d'aider le Très Révérend Archevêque N. J. Perché à faire les réparations nécessaires à l'Eglise Ste-Marie, à l'Archevêché et à l'Asile des Orphelins de Ste-Marie du Troisième District.

Ce Concert, dont le programme sera publié ultérieurement, aura lieu au Grunewald Hall, le DIMANCHE, 28 janvier, à 1 heure P. M.

Prix du billet, 50 cents.

Pour toute place réservée un supplément de 25 cents.

Les billets sont en vente au magasin de M. Grunewald, rue du Canal. 9jan—

THEATRE DE L'OPERA.

Représentation Extraordinaire

AU PROFIT DE

L'UNION FRANÇAISE,

Par la Troupe de M. A. J. Défossez,

Dimanche, 14 janvier 1883.

PROGRAMME:

GALATHÉE,

Opéra comique en deux actes, musique de Victor Massé.

(1ère représentation de la saison)

Mme Hasselmans............Galathée
Mme Bernardi............Pygmalion

Les autres rôles par MM. Puget et Barton.

INTERMÈDE

Dû au généreux concours des artistes dont les noms suivent:

Duo de la Reine de Chypre.......MM. Tournié et Delrat
Duo de la Fille du Régiment....Mme Fouquet et M. Jourdan

LE JOUR ET LA NUIT.

Opéra comique en 3 actes, musique de Lecocq.

Mme Alice Reine.........Manola
Mme Bernardi..........Sanchette

et Mesdames Bélia, Sheila et Coudray, MM. Tony Reine, Barton, Kastner.

PRIX DES PLACES:

Loges découvertes et baignoires	$6
Fauteuils de premières et parquets	1 50
Secondes	1
Fauteuils numérotés de 3èmes	75
Troisièmes	50

Le contrôle sera ouvert au Théâtre de l'Opéra, à partir de demain, lundi, tous les jours, de 10 heures du matin à 4 heures P. M.

7 janv—

GRAND BAL PARÉ

DONNÉ PAR LA

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A la Salle des Odd Fellows,

LE SAMEDI, 27 JANVIER 1883.

Prix du Billet, 2 Dollars.

Pour les invitations de dames, s'adresser à un des membres de la Direction qui se réunit à l'Asile tous les Jeudis, à 6 heures P. M.

Par ordre du Président,

ANT. CARRIÈRE.

L. Simon, Secrétaire. 7jan—jusq 27

St-Charles Hotel Company.—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1883—L'élection annuelle pour cinq directeurs de cette compagnie, aura lieu dans le Salon P de l'Hôtel St. Charles, LUNDI, 15 courant de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

CHAS. KILSHAW,
7 janv—1 sem Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer et des Bateaux à vapeur de la Louisiane et du Texas de Morgan.—Nouvelle-Orléans, 2 janvier, 1883—Avis—En vertu d'une résolution du Conseil de Direction de cette compagnie, le Bureau des "Gérants" est aboli. Les affaires de la compagnie, à l'avenir, seront conduites par les officiers de chacun des divers départements.

A. T. HUTCHINSON, Président.
Jno. B. Richardson, Secrétaire. 4déc—7f

Banque Nationale d'Etat de la Nlle-Orléans, 30 décembre 1882.—A une réunion des Directeurs, tenue ce jour, un dividende de QUATRE pour cent a été déclaré sur les profits des six derniers mois, payable, à partir du LUNDI, 8 janvier, aux actionnaires dont les noms seront inscrits dans les livres à cette date.

J. R. ROACH,
31déc— Caissier

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 30 décembre 1882.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu le 29 courant, un dividende de Quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.

JOSEPH MITCHEL,
31déc—1m Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Département de la Banque.—Nlle-Orléans, 21 décembre 1882.—AVIS.—Ainsi que l'exige la loi No 26, approuvée le 23 juin 1882, avis est par le présent donné qu'une réunion des actionnaires de cette Banque aura lieu, LUNDI, 22 janvier 1883, pour délibérer et se prononcer sur l'augmentation du capital de la dite banque, conformément à la proposition contenue dans la circulaire qui leur a été adressée le 12 du courant. Comme la loi déclare que la majorité en valeur des actionnaires actuels doive être représentée à la réunion, avant qu'aucune décision ne soit prise, ces derniers sont invités à s'y rendre ou à s'y faire représenter par procuration, au jour susdit, à midi, afin de voter sur l'augmentation projetée du capital.

JAS J. TARLETON,
22 déc—1m Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1882.—A une assemblée régulière du bureau de Direction de cette compagnie, tenue le 19 décembre 1882, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable le LUNDI, 15 janvier 1883, a été déclaré sur les bénéfices des six derniers mois.

V. VALLOIS,
21 déc—au 15 janv Secrétaire.

Banque Nationale d'Etat.—Nlle-Orléans, 16 décembre 1882.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette banque qui devront servir pendant l'année suivante aura lieu au local de la banque, 31 et 33 rue du Camp, MARDI, 16 janvier 1883, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

T. R. ROACH, Caissier.
17 déc—au 16 janv

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1882.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année à suivre, aura lieu à la maison de Banque, 106 rue du Canal, le MARDI, 9 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
12 déc—1m Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1883—L'élection annuelle des directeurs de cette banque aura lieu au local de la banque LUNDI, 5 février 1883, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

JAS. J. TARLETON, Caissier.
5 jan—1mD MeV

Compagnie ancienne et sûre en Fournisseurs de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

La plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de quincailleries, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 15mars—1an

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre St-Charles de Bidwell.

M. HENRY E. ABBEY annonce respectueusement le début à la Nlle Orléans de

Mme Christine Nilsson.

TROIS GRANDS CONCERTS

—LE—

Mardi Soir, 9 Janvier, à 8:15 heures.
Jeudi Soir, 11 Janvier, à 8:15 heures.
Samedi en Matinée, 13 Jan. à midi.

Mme NILSSON sera secondée par les éminents artistes suivants:

Mlle HOPE GLENN, Contralto; M. THEODORE BJORKSTEN, Ténor, et Sig. GIUSEPPE DEL PUENTE, Baryton, en connection avec le MENDELSSOHN QUINTET CLUB, de Boston; Chas. E. Pratt, Pianiste.

PRIX D'ENTREE.

Entrée générale $1 et $2. Sièges réservés: $2, $3 et $3 50, suivant la location.

La vente des sièges pour une seule représentation commencera jeudi, 4 janvier, à 10 heures, au contrôle du Théâtre St-Charles. 27déc—

Dimanche, 14 janvier. — THE WORLD.

ACADEMIE DE MUSIQUE, DE BIDWELL.

Commençant Dimanche, 7 Jan. 1883.

Matinées mercredi et samedi.

LES TOURISTES,

Toujours populaires de MESTAYER,

Dans le PULLMAN PALACE CAR.

NOUVEAUX JEUX—NOUVEAUX COSTUMES—NOUVELLE MUSIQUE—TOUT CELA DANS UN PULLMAN CAR.

Que la troupe connue avec elle.

Dimanche, 14 janvier—BAKER et FARRON. 6janv—

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton.......Locataires et directeurs.

Une Semaine et Matinée Samedi, Commençant Lundi 8 janvier.

MR JOSEPH JEFFERSON,

ET SA COMPAGNIE.

Lundi, Mardi et Mercredi, M. Joseph Jefferson, dans le rôle de Bob Acres, dans la comédie de Sheridan, intitulée

THE RIVALS.

Jeudi, Vendredi, Samedi et Samedi en Matinée, M. Joseph Jefferson comme

RIP VAN WINKLE.

Les prix comme d'habitude. La matinée le même prix que le soir.

Dimanche, 14 janv—CHARLOTTE THOMPSON. janv9—

Grand Bal Paré et Masqué

—Donné par—

L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE,

A LA SALLE DE L'ARTILLERIE WASHINGTON.

Samedi, 3 Février 1883.

Prix d'Entrée........$1 00

Les invitations de dames s'obtiendront des messieurs ci-après nommés: F. V. Ougatte, 28 rue Royale; Henri Durel, Jno. 125 rue du Canal; J. L. Feltz, 119 rue Royale; J. Weinfurter, coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse; F. Dufrêche, 57 rue des Champs Elysées; Paul Canon, 161 rue St-Charles.

Des commissions cachetées pour l'achat de la Buvette, du Restaurant, etc., seront reçues par J. V. Ougatte, 28 rue Royale, jusqu'au 20 janvier. 7jan—1m

GRAND BAL PARE

Donné par la

SOCIETE SUISSE DE LA Nlle Orléans.

SAMEDI SOIR 13 JANVIER 1883.

A Masonic Hall,

Coin des rues St Charles et Perdido.

Billet........Une Piastre

Comité d'Arrangements.

Conseil E. HOEHN, Président.
J. EGLOFF, Chairman.
H. Blattner, H. Ernst,
A. Manhard, J. Schlesinger,

Comité d'Invitations.

H. ERNST, Chairman.
H. Deriaz, E. Dieth,
M. Winteler, P. Schneller,
O. Steffan, H. Jacober.

On peut se procurer des invitations en s'adressant à un membre quelconque du comité d'invitation.

31 déc.—7 12 13 jan.

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon

TOUS LES SOIRS

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampier.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

21sept—6m

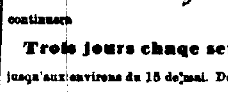

NEW ORLEANS JOCKEY CLUB

Fera courir aux environs du 20 JANVIER et continuera

Trois jours chaque semaine

jusqu'aux environs du 15 de mai. Des courses de toutes les variétés auront lieu. Toutes les communications devront être adressées au Secrétaire, Hôtel St-Charles, Nlle Orléans, Lne.

R. W. SIMMONS, Président.

W. A ENGEMAN, Trésorier.

JAMES McGOWAN, Secrétaire.

27déc—1P

VINCENT MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC,

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire mûrir l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Pour les enfants, par cuillerées à thé, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, ayant examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile en usage dans la conservation de la santé, et que beaucoup, de ceux qui peuvent considérer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Dauphine. — C. Deléry, D. M. P.
E. L. Tracey, M. D. — Coudervielle, D. M. P.
E. Harrison,
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Faget. — Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

6 déc—6m—mar jeu dim

HALL'S VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER

Est employé constamment par le public depuis plus de 20 ans. C'est la meilleure préparation qui existe pour rendre la COULEUR DE LA JEUNESSE A UNE CHEVELURE GRISE.

Elle fournit aux glandes des cheveux, sans tacher la peau, la substance et la couleur qui les entretiennent. Elle accroît et épaissit la chevelure, l'empêche de blanchir et de tomber, et PRÉVIENT aussi la CALVITIE.

Elle guérit les démangeaisons et les écorchures et les peaux mortes. Elle communique à la chevelure une douceur soyeuse qui en rehausse la beauté. Elle entretient la propreté de la tête.

L'Essayeur d'Etat, le chimiste du Mass. et les principaux médecins la recommandent comme une grande acquisition en médecine.

BUCKINGHAM'S DYE Pour Les FAVORIS.

donne à la barbe une nuance BRUNE ou NOIRE, au choix. La préparation étant simple et appliquée facilement et produit une couleur fixe que l'eau n'enlève pas.

PREPARED BY R. P. HALL & CO., NASHUA, N. H.

Sold by all Dealers in Medicine.

GRANDES REDUCTIONS

L. UTER

47.....RUE ROYALE.....47

Le plus grand et le plus riche assortiment de MIROIRS FRANÇAIS pour cheminée et TRUMEAUX du Sud, de tous genres, de toutes grandeurs, de tous prix; aussi, la collection la plus complète et la plus recherchée de GRAVURES et PHOTOGRAVURES encadrées le plus élégamment et artistiquement possible.

Assortiment immense de Stores pour fenêtres, Corniches, Bandes de Rideaux, Cadres à Portraits et à Gravures à Chromos de toutes les descriptions. Articles à l'usage d'Artistes, Moulures à portraits pour chambre, Meubles, Backing, Cordons à Portraits et Glands.

Ordres de la campagne, en gros et au détail remplis promptement, avec soin et surtout aux prix les plus modiques.

17 déc—

MAISON D. H. HOLMES

155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.

Le plus Grand Magasin de Nouveautés du Sud.

OUVERTURE d'un immense assortiment de tissus, en tous genres, vendus à des prix qui feront sensation.

Fantaisies pour Robes et Costumes.

Soieries Couleurs de toutes les nouvelles nuances,

BROCARTS POMPADOUR.
OTTOMANS, RHADAMES,
PELUCHES, VELOURS,

Riches Passementeries pour Garnitures, Franges, Dentelles, Bandes brodées sur soie, velours et Cachemires.

Notre stock est complet, le public pourra juger de la fraîcheur et du bon marché de toutes nos marchandises. 10déc..

C. E. SARRAZIN,

Au Coin des Rues

DECATUR ET URSULINES,

Est prêt à affronter Santa Claus avec une grande variété de Cadeaux pour les Vieux et les Jeunes, en Pipes de Fantaisie et d'Ecume de Mer véritables, Bouts à Cigares et à Cigarettes, Poches à Tabac, brodées, peintes et embellies avec toutes les initiales et remplies de tabac qui ferait le Shah de Perse se procurer une d'un Sarrazin; et cela dit beaucoup. 10 déc—2 m

GRAND DEBALLAGE

AU SALON DE

MmeC. Samson

150 - RUE DU CANAL - 150

LES

Chapeaux et Bonnets

Les meilleur marché et les plus fashionables.

Modes de la dernière nouveauté

21 oct—6m

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux clients à venir, qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Gutch.

Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que la mode a produit de plus nouveau, et de tout ce que porte le monde élégant.

Il n'emploie chez lui que des ouvriers de premier ordre et ses prix sont des plus modérés. 22oct—1an

NE MANQUEZ PAS

d'Aller au

No 16 de la rue DAUPHINE,

Dépôt d'Huile dite

SEPTOLINE and SAFETY OIL.

—VOUS Y—

VERREZ—Et goûterez l'huile Royale, pour cuisine et salade, supérieure au lard, égale au beurre, et surtout pure. Voyez y

VERREZ—Et examinerez l'huile "People Safety Oil"—Pas de fumée, pas d'odeur forte en brûlant. Voyez y

VERREZ—La lampe mécanique. Pas de cheminée, pas de fumée, joli cadeau à faire. Voyez y

VERREZ—La lampe électrique portative; la merveille du siècle. Voyez y

VERREZ—Le meilleure huile de stoves pour chauffer et cuire. Voyez y

VERREZ—Les derniers modèles de lampes et candélabres; aussi, les meilleures lampes de rue que n'éteignent pas le vent. Voyez y

VERREZ—Le chat moderne, aussi doux qu'un petit chat. 9 déc..1 m.

AVIS.

M. J. CORRIVEAU

63 Rue Royale 63

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il vient de recevoir un magnifique assortiment de chaussures pour dames, enfants et garçons. Ces chaussures remarquables par leur élégance et leur solidité proviennent des premières fabriques du Nord. Elles se vendront à des prix modiques. Dans le cas où elles auraient besoin d'être arrangées de quelque façon que ce soit, M. Corriveau se chargera du travail.

10 déc..1 m. D J.

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.

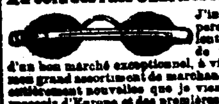

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consistent en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaquée, services de tables complets, couverts Alfenide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti être qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets; Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour diners, soirées, mariages, etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.

16 déc—6m— DMarJ

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17....RUE DE CHARTRES....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

8juin—1an

TAPIS ET TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

TAPIS

Axminster, Moquette, Velours, Bruxelles (Body Brussels et Tapestry Brussels)

Avec Bordures assorties.

Tapis de Perse et de Turquie, Rugs.

NATTES

de COCO, de ROTIN et de CANTON.

L'attention spéciale est appelée sur nos Rideaux de dentelles Antique, Guipure et Appliquée.

STORES DE FENÊTRES

de Hollande, OPAQUES et TRANSPARENTS.

Articles à rideaux, Franges, Gimps.

26 oct—1an—dim.mar.jeu

BARBIER & THOUROT

Successeurs de S. FOURNIER.

Horlogers, Bijoutiers et Opticiens

60.........RUE ROYALE..........60

Entre Bienville et Conti, N. O.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont en mains un joli choix de Montres en or, argent et nickel; une grande variété de Bijoux, Pendules, etc; un assortiment de Lunettes, Pince-nez et Lorgnettes d'opéra.

Les réparations sont toujours, comme par le passé, faites avec le plus grand soin.

Le tout garanti et à des prix excessivement réduits.

19 nov—6m..dim.mar.jeu

Tonnellerie, Barils à Sucre

John T. More Jr & Cie,

Agents de Marshfield Steele, Springfield, Ohio.

FABRICANTS de matériaux de barils à un prix garantis comme étant les meilleurs. A vendre aux prix les plus réduits en quantités à la convenance des acheteurs. Douves, cercles, clous extra, en magasin.

37 et 39 rue Tchoupitoulas,

4 jan—1mMeVD Nlle-Orléans, Lne.

HENRI CLOSTERMANN,

ANCIEN résident de la Nlle Orléans, informe les négociants et ses amis qu'il réside actuellement à

Paris, 21 rue des Jeûneurs,

et qu'il se charge d'achats de toutes marchandises, moyennant une commission raisonnable.

17 déc—3m dim jeu

198 Rue Gravier—Nouvelle Orléans, 31 décembre 1882—Nous désirons donner ici avis que nous avons formé une société sous la raison Ross, Keen & Cie., dans le but de faire les affaires de courtage de navires et d'arrimage.

WM P. ROSS, de l'ancienne maison Forstall, Ross & Clayton.
ALFRED KEEN,
JOSIAH MERROW,
CHAS. K. LINCOLN, } de l'ancienne maison Alfred Keen & Cie., arrimeurs.
JOHN O. B. ROSS.

M. Robert O'Brien aura charge du département des chargements.

31 déc—10f

La société existant entre MM. FORSTALL, ROSS & CLAYTON est, ce jour, dissoute par limitation en vertu du contrat de société.

Les fils de M. EDM. J. FORSTALL et M. T. ADAM CLAYTON sont chargés de la liquidation des affaires de la dite société.

Les fils de M. EDM. J. FORSTALL,
WM. P. ROSS,
T. ADAM CLAYTON.

Ce 31 décembre 1882.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1882.

Les soussignés continueront, sous la raison sociale

FORSTALL, CLAYTON & CIE.,

les affaires en général d'agence de navires et de bateaux à vapeur ainsi que celle de courtage. Bureau: 173 rue de la Commune.

Les fils de M. EDM. J. FORSTALL,
T. ADAM CLAYTON.

31déc—10f

Nous avons fait de nombreuses annonces à la Nlle Orléans, du CHARBON que nous fournissons, et certainement, nous n'avons rien avancé que nous ne puissions prouver. Nous n'avons rien dit qui ne soit rigoureusement vrai. Nous affirmons que notre charbon d'Hélène et de Montevallo comme charbon de cheminée est bien supérieur sous tous rapports à celui de Pittsburg; il n'a pas d'odeur, il n'éclate pas, il brûle jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres; il dure plus longtemps et donne plus de chaleur que le Pittsburg, et l'on ne nettoie pas trop souvent.

Si vous n'avez pas encore fait usage de ce charbon essayez-en, et s'il ne répond pas à ce que nous promettons, revenez à notre bureau, et nous vous rendrons votre argent. On ne peut faire une proposition plus avantageuse, essayez-en.

A. C. DANNER & CIE,

54 rue Carondelet,

Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, coin des rues Victoire et Champs-Elysées.

5 déc—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 93 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Augereau, Mme Vve	Grolees, Dme Vve
Avet, Vincent	Gentil, Victor-Roland
Augustin, Justin Mme	Glatron, Raoul François
Abadie, Cécile Barbi M	Haas, Charles
Berpard, Les époux	Ulrick, famille
Bablise, Auguste Charles M	Legentre, Jean-Henri
Bondes, Jean Baptiste M	Lemonnier, Emile
Bounia, Jacques M	Lamazurane, Jean
Coubère ou Caubert, François M	Lescorre, Jules
Cordeilhac, Bte Clément M	Lacaze, Jean
David, Paulin	Olier, Jacques
Daffes, Eugène	Mathis, Jean
Deron, Luc	Merrejan, Guillaume
Désiré, Isidore	Massolle, Jules-Marius
Durse	Pagest, Antoine
Dupont, Pierre Benjamin M	Peday, Louis
Duchazelle, Ja Armand	Ridand, Marie, Vve Félix
Estracié, Jn Marie	Biven, Xavier
François, Alexandre	Boigé
Favier, Antoine	Rousseau, Hippolyte Jean
Faraillon, Lasse	Royer, Arthur
Flottes, Pierre-Gabriel	Roigé, Jean dit Cadet
Fagerot, Félix, Martial	Serret, Dme Vve
Forstall, same	Tonjan, Timothée
	Van-Eys, Antoine
	Zurbach, Abel

Le Consul Général de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

La Nlle-Orléans, le 2 janvier 1883.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE B.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 13 Février 1883.

Ce tirage ainsi que tous les autres ont lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE.

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit 6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similés de nos signatures y apposées, dans ces avis.

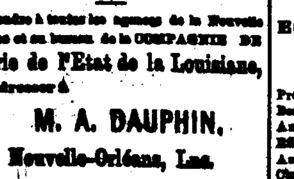

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Citizens' Bank of Louisiana vs Eugène F. Mioton et Nicholas W. Casey, receveur, etc., actuellement possesseur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6711—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 10 février 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro quatre dans l'ilet borné par les rues Levée, Quartier, Chartres et Esplanade, sur un plan dressé par F. A. Bethhaus, en date du 4 avril 1836, déposé comme numéro trente-cinq dans le livre de plans en l'étude de F. Grima, notaire. Le dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de soixante-dix sept pieds sept pouces six lignes sur un côté et mesurant dix-sept pieds huit pouces et quatre lignes sur l'autre côté.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent.

Ensemble avec cent dix actions, maintenant réduites à cent trois actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Termes et Conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent vingt piastres ($220), échéant le premier jour de janvier 1884 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités du actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui l'action ainsi fournie devra être identifiée avec l'acte hypothécaire par Nicholas Hoey, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé pardevant Théodore Seghers, anciennement notaire en cette ville le 21 mars 1839 et avec l'acte de vente du shérif.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

10 janv—10, 17, 24, 31—7, 10fév

Henry Frellsen vs William Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8976—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 13 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, située dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Short et Hampton et l'Avenue St-Charles, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, désigné par la lettre A et mesurant trente et un pieds de face à l'Avenue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, désigné par la lettre B sur un plan dressé par E. Pilié, le 25 mai 1881, et mesurant trente et un pieds de face à l'Avenue St-Charles sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Fanny Anderson, femme de James M. Dowling, conformément à un acte passé pardevant John J. Barnett, notaire, le 18 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° Au comptant—un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur, représentée par un billet maintenant dû de cinq cents piastres ($500), en date du 18 octobre 1881, payable un an après date, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date et cinq pour cent sur le montant du principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocat, et tous les frais de ces procédures et de la vente de la dite propriété et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet tiré par le défendeur et par lui endossé pour cinq cents piastres, en date du 18 octobre 1881, et payable à deux ans après la date, et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la date jusqu'à parfait paiement, et garanti par hypothèque sur la dite propriété conformément à un acte passé pardevant John J. Barnett notaire, le 18 octobre 1881.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

13 déc—3 20 27—3 10 13 janv

Viennent d'être déballés pour les

JOURS DE FETE

CHEZ

GODCHAUX

61, 63 et 65 rue du Canal.

Vêtements et Articles de Toilette

pour Hommes, Jeunes gens et Enfants.

Nous offrirons en vente la semaine prochaine, un assortiment immense de

Nouveautés pour les Fêtes.

CRAVATES, MOUCHOIRS DE SOIE, NOUVEAUX GENRES et DESSINS, CHEMISES, COLS, POIGNETS, BRETELLES, BOUTONS DE MANCHE, EPINGLETTES, ETC. ETC.

En outre, nous exhiberons les plus jolies

ROBES DE CHAMBRE

des dernières façons et couleurs.

Nous avons le plus vaste et le meilleur assortiment de PARDESSUS, d'ULSTERS et de

VÊTEMENTS REVERSIBLES

qui soit en ville.

Les commandes des campagnes sont sollicitées.

Des échantillons et des indications pour prendre les mesures seront envoyés gratuitement, si demande en est faite.

Les dames achetant des marchandises pour une somme de $3 recevront un fort joli chromo de Mme Langtry. 16déc—

A. CANONGE

Ex-surintendant des Ecoles Publiques

et possédant une grande expérience en matière d'enseignement, offre aux chefs de maisons d'éducation et au public en général, ses services comme professeur de langues anciennes et modernes, de mathématiques, etc.

Adresser ainsi les communications:

A. CANONGE,
13 déc—1P 183 rue Bienville.

Nouvelles Marchandises d'Hiver,

Comprenant:

Satins, Soieries, Velours, Peluches, Etoffes à draps brodées, de diverses nuances,

Costumes Flanelle, Mohairs, etc.

Aussi, un vaste assortiment de Bonneterie non vitée, Dentelles, Cols dentelle, Collerettes, Fichus, Boutons, Garnitures, etc.

—Aussi—

Manteaux, Costumes, Dolmans

et un assortiment choisi de

Lingerie de Dessous

pour dames et demoiselles.

Robes et Vêtements d'Enfants.

L'attention spéciale est appelée sur notre collection vaste et choisie de

TAPIS

réunissant tous les genres et de tous les prix

—Aussi—

Rugs, (devants de cheminée) Nattes, Stores de fenêtres, Corniches, Rideaux, Toiles-Cirées de Planches, Nattes de Coco, Nappes et de Rideaux.

LE TOUT AUX PRIX LES PLUS REDUITS

N. B.—Echantillons envoyés sur application.

B. & W. CRONER,

141 rue du Canal,

3 déc—3mois Coin Bourbon.

LA NOUVELLE REVUE,

"La Démocratie Croyante."

CETTE publication bi-mensuelle, annoncée pendant quelque temps, a lancé son premier Numéro le 16 Décembre 1882. On en trouvera des exemplaires aux endroits suivants:

MM. Lafargue et Brierre, coin Royale et Orléans;
—Imprimerie François Phillippe, Chartres 66;
—Cabinet de lecture de M. Fournier, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse;
—Librairie Française H. Billard, coin Chartres et Bienville;
—Chez le Gardien de l'Archevêché;
—G. Ellis, dépôt de publications, Vieille Levée, entre Douane et Canal;
—M. Bourgeois, dépôt de publications rue St Pierre, près la rue Marais;
—Magasin de tabac de E. L. Bellonguet, 135, Remparts, près Ste Anne;
—Table de journaux et autres publications, de M. Hoste, coin Douane et Bourbon;
—P. F. Gegarty, Librairie et dépôt de publications religieuses, 151 rue du Camp, en face de l'Eglise St Patrick.

Mon Bureau est au No 66 de la rue de Chartres, au premier, Imprimerie F. Phillippe.

Abonnement: Un an, $3; l'exemplaire, 10 cts.

L'Editeur, CH. TESTUT.

16 déc—

Banque Nationale d'Etat De la Nouvelle-Orléans.

Etat de situation semestriel Au 30 décembre 1882.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,127,544 49
Bons des Etats-Unis		275,000 00
Autres bons et actions		362,246 58
Effets immobiliers		83,912 29
Autres valeurs—comptant		1,018 10
Cinq pour cent fonds de rachat		16,875 00
Prêts sur demande	$ 576,252 32	
Echange	565,403 1	
Espèces	611,545 5	
Chèques sur d'autres banques	290,467 07—	2,033,668 13
		$4,000,364 59

PASSIF.

Capital		$ 425,000 00
Surplus		250,000 00
Circulation		237,500 00
Dividende non payé		13,666 95
Profits indivis		51,748 79
Dépôts de banques et de banquiers		281,356 79
Dépôts individuels:		
Bureau principal	$1,688,418 87	
Succursale	1,023,701 18—	2,632,120 05
		$4,000,364 59

SAM. H. KENNEDY, Président,
PIERRE LANAUX, Vice-Président.
T. R. ROACH, Caissier.

31 déc—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Arthur Denis vs Franz Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5852—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 30 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro quatorze sur le plan original du faubourg Est Bouligny, maintenant désigné par le numéro cent soixante-neuf sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, le dit ilet est borné par les rues Constantinople, Laurel, Live Oak, maintenant Constance et Austerlitz. La dite portion de terre étant composée par la totalité du lot désigné par le numéro vingt-six, et une portion des lots désignés par les numéros vingt et vingt cinq et étant désignée par la lettre A sur un plan fait par William H. Williams, voyer, en date du 24 février 1881, annexé à un acte de vente passé, le 13 août 1881, pardevant E. Commagère, notaire, de Franz Spraul, s'appelant dans cette affaire Frank Anton Spraul à Mme Susan Ann Kay, veuve du premier lit de Peter Dalman et maintenant veuve de James Cone et la dite portion de terre mesure, conformément au dit plan quarante-six pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

28 déc—28,—janv 3,10,17,25 30

Dans l'affaire de la tutelle des mineurs Paul, Sidney, Angèle, Cécile et Berthe Rodrigue.

COUR DU VINGTIEME DISTRICT JUDICIAIRE de l'Etat de la Louisiane pour la paroisse Assomption, No 1270—En vertu d'une commission en date du 15 décembre 1882, et conformément à un ordre de vente rendu par la dite Cour, à moi adressé par l'Honorable Cour du Vingtième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane pour la Paroisse Assomption, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 27 janvier 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Lopez ou Troisième, Washington et Gayoso ou Quatrième désigné par le numéro six sur un plan dressé par D. E. Seghers, le 4 avril 1874 et déposé au bureau de A. E. Bienvenu ancien notaire, en cette ville, comme plan numéro Quatre Vingt-Dix, le dit lot mesure en pied américain comme suit, à savoir: trente-trois pieds huit pouces et treize lignes de face à la rue Esplanade, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, cent quarante six pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq et cent cinquante sept pieds six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro sept.

2° Un autre lot de terre situé dans le même District et ilet, désigné par le numéro sept sur le dit plan, le lot mesure, en pied américain, comme suit, à savoir: trente trois pieds huit pouces et treize lignes de face à la rue Esplanade, trente un pieds onze pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, sur quatre-vingt dix sept pieds six pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du dit numéro six et cent sept pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro huit.

3° Un autre lot de terre situé dans le même district et ilet désigné par le numéro douze sur ce dit plan, le dit lot mesure en pied américain trente pieds de face à la rue Lopez ou la rue Troisième, cent vingt-sept pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

4° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lopez ou Troisième, Gayoso ou Quatrième, Esplanade et Washington, ladite portion ou morceau de terre devant être pris du fond du lot désigné par le numéro cinq sur un plan fait par D. E. Seghers déposé en l'étude de E. A. Bienvenu anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro quatre vingt-dix, la dite portion ou morceau de terre mesure trente pieds de face à la rue Lopez, et des pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro sept, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro douze et trente pieds sur la ligne qui le sépare du lot numéro six.

Termes et conditions—En bloc et pour du comptant pour un tiers du prix d'adjudication et le reste du prix payable à un et deux ans de date de la vente, les portions à crédit devant être représentées par des billets de l'acquéreur payables respectivement à un et deux ans du jour de la vente avec huit pour cent d'intérêt par an sur chaque billet du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, le paiement des billets ainsi que l'intérêt devant être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de non aliénation. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant le notaire qu'on pourra désigner. L'acquéreur sera tenu de fournir des assurances sur les dites propriétés contre le feu pour un montant égal aux billets et les intérêts, et de transférer les polices au tuteur des enfants mineurs, dans cette affaire, et dans le cas où il manquerait de le faire leur tuteur aura le droit d'assurer aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur s'engagera en outre à payer cinq pour cent sur le montant des dits billets et intérêt, pour honoraires d'avocat, dans le cas où il faudrait instituer un procès pour le recouvrement d'une partie ou de la totalité des billets et pour tous les frais et paiement des dites obligations de l'acquéreur d'assurances et de payer le dit montant, tous honoraires avocat et pour payer les frais et déboursés de tous les sommes qui auraient pu être déboursées par le tuteur des mineurs pour assurance sur les propriétés, devra être garanti par hypothèque spéciale.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27déc—27 janv 2 9 16 23 27

F. E. Roque vs la succession de Gust... Verges

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7054—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 27 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre d'encoignure, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Laurel, Harmony et Jersey ou Annunciation ayant 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Pleasant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27déc—27 jan 3 9 16 23 27

P. S. Wiltz, administrateur, vs Mme et Mr. C. J. Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7079—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 30 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le fond du faubourg Ste Marie, dans l'ilet C, qui est borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdido et Bertrand, et désigné comme lot numéro quatre, sur un plan de L. Bringier, voyer général, le 21 avril 1839, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire, le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt et un pieds entre lignes parallèles, en pied américain.

Acquis par Mr. C. J. Camp, défendeur, par achat de François Croy, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 19 juin 1860.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30déc—janv 5 12 19 26 30

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—A TOUS CEUX QUE CELA CONCERNE, SALUT:

ATTENDU que Mme Norma Penn, femme de Charles A. Conrad a acheté à une vente publique, faite par Nicholas J. Hoey, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le 27e jour de mai 1882, en vertu d'un décret rendu par cette Cour, Division A, portant la date du 21 avril 1882, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Marie Ellison veuve de William P. Ellison, No 5720, du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870, et connue communément comme les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A la vente susdite de la propriété ci-après décrite, Mme Norma Penn, femme de Charles A. Conrad en est devenue l'acquéreur au prix de trois mille sept cent soixante quinze piastres ($3,775).

Description de la propriété telle qu'elle apparaît de l'acte de vente d'Alexis Hebert, de cette ville, agissant en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feue Mme Marie Henriette ..., veuve de feu William Perine Ellison, à ladite Mme Norma Penn, femme de Charles A. Conrad passé pardevant William Joseph Castell, notaire, le 17e jour de juin 1882.

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Mary, St Andrew, Prytania et St Charles, désigné par le No 2 sur un plan dressé par H. Moellhausen, en date du 1er décembre 1846, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-sept pieds onze pouces trois lignes de face à la rue Ste Marie, le même nombre de pieds en largeur dans le fond, sur cent dix pieds trois pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 1, et cent-neuf pieds neuf pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent (désignés sous le No 316 rue St Mary), et tous les droits, passages et servitudes en dépendant.

Nlle Orléans, 15 décembre 1882.

A. L. TISSOT, Juge.

LOUIS A. RICHARDS,
Député Greffier.

17déc—17,20,27,2,9,16

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Francisco Pippo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7470—Division —. Attendu que Mme veuve Mary Pippo a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francisco Pippo, son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 janv—7 11 16

Succession de Mme Robert Saunders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6769, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 janv—7,11 16

Succession de Robert Saunders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6769—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par le Révérend George Brady exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 janv—10 14 19

Succession de Louis Muh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 7,037—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 janv—10 14 19

Succession de Thomas McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7333—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Christopher Connell exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9jan—9 13 18

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 7228.

Paulus Wander vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Paulus Wander et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Fred Adolph un notaire le 29me jour de janvier 1883 à 11 heures A. M.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de ladite Cour.

Nlle Orléans 21 décembre 1882.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

22 déc—23, 11 28 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 7478

John G. Ryan vs. ses créanciers.

Aux créanciers de John G. Ryan et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de W. J. Castell, Esq., un notaire le 7ème jour de février 1883, à 11 heures du matin aux fins de prendre en considération un acte de faire une application pour un répit.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, ce 6me jour de janvier 1883.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

10 jan—10 17 24 31—7 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 7486.

Henry Tiemann vs ses créanciers.

Aux créanciers de Henry Tiemann et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause au bureau de Frederick Adolph Esq. un notaire, le 8ème jour de février 1883, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, 3me jour de janvier 1883.

JNO T. FITZGERALD, Député Greffier.

4 janv 4 25—7 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 7422

Seligman & Bro. versus leurs créanciers.

Aux créanciers de Seligman & Bro. et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause au bureau de Omer Villeré Esq. un notaire le 7ème jour de février 1883, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 2me jour de janvier 1883.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3 janv—3 17—1er fév

CHANGEMENT DE LOCAL

MM. J. B. CAMORS & CO.

Ont transporté leurs bureaux à leur ancien local, Nos. 61 et 63 rue Tchoupitoulas.

20déc 1m

Les personnes qui désireraient —disposer de— MEUBLES, vieux ou antiques, ou de bronzes, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boîte 2580 de la poste de la Nlle-Orléans. 6déc—

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

¡PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut:

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE SIXIEME JOUR DE FEVRIER 1883,

connu comme le grand jour de notre fête, à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par le présent absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés pour le bonheur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat; que les récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et du commerce; que la fusion des intérêts et l'échange des sympathies entre notre Etat et les pays voisins s'opèrent au moyen des chemins de fer terminés et en cours d'achèvement. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Tout en rendant justice aux anciennes sociétés qui ont jusqu'à présent organisé de si brillants festivals et coopéré dans une si large mesure aux réjouissances publiques du Carnaval, nous croyons devoir féliciter nos nouveaux amis, les Chevaliers de Protée, pour le goût dont ils ont fait preuve à l'occasion de leur première sortie l'année dernière, et qui leur assigne une place distinguée parmi nos sociétés mystiques.

VII. Ensuite des CORTÈGES DE JOUR ET DE NUIT, SPLENDIDES ET D'UNE MAGNIFICENCE SANS PAREILLE, destinés, comme de coutume, à célébrer notre CARNAVAL, nous sommes heureux d'apprendre que les corps militaires de Notre Royaume dont la loyauté nous est connue et qui devancent toujours nos désirs, ont organisé un GRAND CONCOURS ROYAL où ils déploieront leur habileté accoutumée. Le Tournoi auquel prendront part des corps militaires du dehors sera de tout point digne de notre illustre maison.

Dieu Protège le Roi.

Donné sous notre signature munie du sceau royal, dans notre Palais des Tours d'Or, en notre ville d'Atlantis, ce 25e jour d'octobre 1882, et la millionième année de notre règne.

Par le Roi lui-même;

REX.

Contresigné: BATHURST,
Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 23 novembre 1882.

Toutes communications officielles devront être adressées à

BATHURST,

Tiroir de la Poste 122, Nlle Orléans, Lne.

24nov—10f et 3f par sem jusq 6 fév

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		37,993 33
Risques de rivières		18,567 02
Total des primes		$318,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$241,983 69
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 06	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,108 16	
		$111,036 10
		$120,947 50
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47.	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co	10,400 0
Actions du Levee Ste Cotton Press	1,690 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,197

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et en acte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende d'intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	W. TAYLOR.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre, des risques d'incendie.

W. E. LYMAN......Président.
CHAS. H. DOLSEN......Vice-Président.
CHAS. E. RICE......Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Fraçne,
U. Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Delery,	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Robert G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Beckman,
S. C. Conton,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm E. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

15—1aJlan vc

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERCY NUGENT
PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4,467,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,797,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882.

12nov—1an—v.c

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues.

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

Chocolats, Bonbons,

J'invite cordialement le public à venir examiner mes

Bonbonnières françaises

Pour cadeaux de Noel et du Premier de l'An.

Aussi, mes célèbres CHOCOLATS de tous genres et de tous les goûts, mes MARRONS GLACÉS FRANÇAIS, FRUITS, les meilleurs des BONBONS de toutes sortes, SACS et CORNUCOPIAS de fantaisie. Toutes mes marchandises sont fabriquées par moi.

D. LOPEZ,

175 rue du Canal.

21 déc—1mPP—dim mer ven

THE NEW-ORLEANS BEE.

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 56 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3 six months, $1 50; four months, $1; three, 75 cents.

Address: Editors "N. O. Bee."